

Forteresses mobiles

Autor(en): **Lecomte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **85 (1940)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348350>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse : 1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.— 3 mois fr. 4.—	ABONNEMENT	Pour l'Étranger : 1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—
---	-------------------	--

Prix du numéro : fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
Avenue de la Gare 33, Lausanne Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

Forteresses mobiles

Mon article « Avenir de la fortification ¹ » venait de paraître lorsque j'ai eu connaissance d'un article publié dans la livraison de septembre de la *Schweizerische Monatschrift für Offiziere aller Waffen*, intitulé « Mobile Festungen » et dû à un jeune officier de la Suisse allemande, le premier-lieutenant E. Moser. Je crois intéressant de publier ci-dessous cet article, d'ailleurs très bref, et de le faire suivre de quelques observations.

La guerre actuelle nous montre que des ouvrages fortifiés, considérés comme imprenables, ont été mis hors de combat en très peu de temps. On peut de nouveau se demander si des forteresses permanentes suffisent à elles seules à défendre efficacement nos frontières.

Les forteresses permanentes ont leurs côtés faibles. Les engins blindés et l'infanterie motorisée peuvent les forcer ou les contourner par surprise. Leurs embrasures peuvent

¹ *Revue militaire suisse*, octobre 1940.

être atteintes par le feu ennemi. Un grave inconvénient pour le défenseur résulte du fait que le secret est difficile à garder. Les ouvrages peuvent, dès le temps de paix ainsi que pendant la guerre, être repérés par l'espionnage ou l'exploration. Une fois l'emplacement de l'ouvrage connu, l'ennemi n'a qu'à le reporter sur ses cartes d'artillerie. La connaissance des détails de l'ouvrage facilite la tâche de l'assaillant.

Le problème de l'attaque d'un fortin est, en premier lieu, un problème d'approche. On forme des détachements d'assaut, répartis en troupes de destruction d'obstacles, de destruction d'embrasures, de protection, de transport, de réserve et de lance-flammes. L'artillerie lourde canonne le fortin et les emplacements supposés de ses organes extérieurs. On fait aussi agir l'aviation d'assaut en piqué. Immédiatement après le bombardement, les détachements d'assaut entament la progression, pendant que des canons légers, des canons anti-chars et des mitrailleuses lourdes tiennent sous leur feu les ouvrages, tout spécialement les embrasures. Les chars d'assaut, l'infanterie de l'air et les parachutistes interviennent, si cela est nécessaire. Le fortin est aveuglé au moyen de brouillard artificiel. L'aviation prolonge en profondeur les tirs de l'artillerie, pour combattre dès le début les réserves du défenseur. Les obstacles anti-chars sont détruits, de façon que le fortin d'acier mobile puisse contrebattre le fortin de béton rigide.

La guerre moderne montre qu'un système de défense rigide est insuffisant. La défense doit pouvoir s'adapter aux circonstances variables du combat. Cela est impossible avec les seuls ouvrages fixes ; des forteresses mobiles sont donc indispensables. Elles permettent d'improviser instantanément de nouvelles lignes fortifiées et de réduire au minimum la perte de temps ainsi que la dépense.

Les forteresses mobiles facilitent la surprise dans la défense comme dans l'attaque. Elles ont, en particulier, cet avantage que leur emplacement ne peut pas être repéré dès le temps de paix par l'espionnage ou par d'autres moyens.

La forteresse mobile a des avantages tactiques nombreux et indiscutables. Dans la défense, elle peut être transportée rapidement sur les points menacés et empêcher l'ennemi de percer. Elle permet de mettre rapidement en état de défense des secteurs non fortifiés. Les chenilles permettent au char-forteresse de se déplacer sur de mauvais chemins et à travers champs. Le char peut être mis en place dans des positions préparées et y jouer le rôle d'une casemate cuirassée. Ce qui est très important, c'est que son emplacement n'est pas connu à l'ennemi dès le temps de paix.

Le char-forteresse peut aussi s'utiliser dans l'attaque. On le met en position là où il peut le mieux profiter de ses avantages. Ce sera toujours dans un emplacement soigneusement camouflé ; s'il est repéré quand même, le char peut changer de position.

S'il faut improviser une nouvelle position de défense, il est possible de déplacer en très peu de temps le char-forteresse, ce qui est impossible pour un fortin en béton. Dans une retraite, le char-forteresse peut être retiré du combat et rentrer en action ailleurs, par exemple pour le combat retardateur.

Le char-forteresse doit être automoteur. Il doit pouvoir se déplacer et tourner en dehors des chemins, être fortement blindé et armé de canons et de mitrailleuses. L'épaisseur du blindage prime la vitesse. Le char doit être pourvu de treuils à l'avant et à l'arrière, de façon à pouvoir être amené en position même en terrain difficile.

Données du char-forteresse.

Equipage : 8 hommes.

Liaison : par T. S. F. avec les autres chars.

Armement : 1 pièce sous tourelle tournante à 360°, 4 mitrailleuses ou fusils-mitrailleurs placés de façon à pouvoir être enlevés et utilisés sur le terrain.

Blindage : devant, dessus, derrière et sur les côtés : 40-60 mm, dessous, 10 mm.

Vitesse : 15-20 km. à l'heure.

Rendement : gravir pentes jusqu'à 35°, grimper 1 m.

Poids : environ 30 tonnes.

Moteur : 450 chevaux.

Hauteur libre sous le char : 40 cm.

Telles sont les caractéristiques générales du char-forteresse. Pour le compléter, on peut aussi, selon les circonstances et l'emploi prévu, construire des types plus légers et les mettre en action séparément.

Une autre manière de réaliser la forteresse mobile est de blinder la pièce de campagne ordinaire avec des plaques d'acier. La pièce est montée dans une tourelle. Le transport de la tourelle et des plaques se fait au moyen de tracteurs-automobiles et de remorques tous-terrains. Ces forteresses mobiles peuvent s'enterrer facilement en peu de temps. Comparées au char-forteresse automobile, elles sont moins faciles à déplacer et risquent par conséquent davantage de tomber aux mains de l'ennemi.

Les forteresses mobiles peuvent être organisées en batteries comme suit :

- 1 char de transmissions, tous-terrains,
- 3 chars-forteresse avec remorques à munitions,
- 3 camions à munitions, tous-terrains,
- 1 camion de matériel (barbelé, fers, etc.), tous-terrains,
- 1 camion-atelier,
- 1 camion de cuisine avec remorque-cuisine,
- 2 voitures de tourisme,
- 3 motocycles.

Deux batteries forment un groupe de chars-forteresse.

Le fortin mobile, en acier, pour mitrailleuses et canons à tir rapide permet de résoudre facilement et rapidement les nombreux problèmes de la construction des forteresses et des positions intermédiaires.

Note de la rédaction de la « Monatschrift ».

« Les idées émises ci-dessus ne sont pas entièrement neuves. Nous rappelons ici les « tourelles mobiles » préconisées au début de ce siècle, spécialement par le colonel

Meyer. A cette époque, l'insuffisance des moyens de transport exerça une influence défavorable sur la question.

Dans le même ordre d'idées pendant la guerre civile d'Espagne, des chars lourds furent mis en place en arrière des lignes et employés comme artillerie d'accompagnement. Il convient de dire qu'il n'est pas facile de trouver une solution satisfaisante au point de vue technique. »

* * *

Je constate tout d'abord avec plaisir que la notion de la fortification mobile, qui s'est heurtée à l'opposition des organes compétents de notre D. M. F. d'avant-guerre, a néanmoins fait son chemin dans notre armée, puisqu'elle a trouvé un avocat en la personne d'un jeune officier qui n'a probablement lu ni mes articles, ni les livres du colonel Jules Meyer.

Je tiens ensuite à répéter que, du point de vue suisse, il s'agit d'une question plutôt théorique. Comme la rédaction de la *Monatschrift* l'a fait remarquer, il n'est pas facile de trouver une solution satisfaisante au point de vue technique. J'ajouterai que, même en admettant que la solution technique soit trouvée, l'industrie suisse serait incapable, pour plusieurs raisons, de fabriquer en temps utile tout le matériel nécessaire. Cela sans même parler du point de vue financier. Tout particulièrement le fortin mobile de 30 tonnes ou plus, proposé par le premier-lieutenant Moser, dépasse les possibilités de notre industrie nationale, et il est certain qu'aucun de nos voisins n'en construira pour nous. D'autre part, plusieurs Etats d'Europe et d'ailleurs ont déjà construit divers types de chars lourds assez analogues au char-forteresse proposé et les ont utilisés non seulement dans l'attaque, mais dans la défense. Il n'est pas exclu que les chars lourds jouent un rôle important dans la défense de la Grande-Bretagne et de l'Égypte.

De l'article du premier-lieutenant Moser, je voudrais surtout retenir l'affirmation, avec laquelle je suis entièrement d'accord, qu'« un système de défense rigide est insuffi-

sant et que des forteresses (Festungen) mobiles sont indispensables ». Je n'objecte qu'au mot « Festung », que je trouve quelque peu grandiloquent. J'aurais peut-être mieux rendu la pensée de l'auteur en traduisant « Festung » par fortin ou par « élément fortifié ». Je dirais que tout système fortifié doit comprendre un certain nombre d'éléments fixes sous rocher, béton ou cuirasse, et un certain nombre d'éléments mobiles, sous blindage relativement léger.

A côté du char-forteresse automobile, le premier-lieutenant Moser voit, comme élément mobile de la fortification, le canon de campagne, sous tourelle mobile tractée. C'est aussi ce que j'ai envisagé, en théorie, dans mon article d'octobre. Au point de vue pratique, la question ne se pose cependant pas pour nous, dans les circonstances actuelles, ni futures, à vues humaines.

Ce qui, en revanche, me paraît réalisable dans une certaine mesure, c'est la tourelle mobile pour canon d'infanterie, mitrailleuse ou fusil-mitrailleur. Vu leur mobilité et leur petitesse, ces tourelles échapperaient pratiquement aux atteintes directes ; il ne serait donc pas nécessaire qu'elles soient puissamment blindées. Notre industrie nationale doit être capable de fabriquer des engins de ce genre, à condition, cela va sans dire, qu'elle dispose des matières premières nécessaires.

Cela dit, je suis pleinement d'accord avec la conclusion du premier-lieutenant Moser, que le fortin mobile pour mitrailleuses et canons à tir rapide permet de résoudre aisément de nombreux problèmes d'organisation de positions défensives.

Colonel LECOMTE.
